

Les résultats : Alpes-Maritimes

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	4	4 La composition des peuplements	15
Surface par occupation du sol.....	4	Surface par essence principale.....	15
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	5	Surface par groupe d'essences.....	16
2 Les forêts	6	Surface selon la diversité.....	17
Surface par catégorie de forêts	6	Surface par composition du peuplement.....	18
Surface par propriété.....	7	5 Le volume de bois sur pied	19
Surface par couverture du sol	8	Volume par propriété	19
3 La surface forestière de production.....	9	Volume par essence.....	20
Surface par propriété.....	9	Volume par catégorie de dimension des bois.....	21
Surface par structure forestière.....	10	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence	22
Surface par classe d'âge de l'étage dominant.....	11	Volume par structure forestière	23
Surface par propriété et par distance de débardage.....	12	Volume par propriété et par structure forestière	24
Surface par propriété et par exploitabilité.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par structure forestière	25
Surface par propriété et par classe de pente de débusquage	14	Volume par composition du peuplement	26
		Volume par classe d'altitude	27
		Volume par distance de débardage	28
		Volume par classe d'exploitabilité	29
		Volume par qualité des bois.....	30

6 La production en volume 31

Production par propriété.....	31
Production par essence.....	32
Production par catégorie de dimension des bois.....	33
Production par structure forestière.....	34
Production par composition du peuplement	35
Production par classe d'altitude	36
Production par distance de débardage.....	37
Production par classe d'exploitabilité	38

7 La surface terrière 39

Surface terrière à l'hectare par propriété.....	39
Surface terrière à l'hectare par essence	40

8 Le nombre de tiges 41

Nombre de tiges recensables par propriété	41
Nombre de tiges recensables par essence.....	42

Tableau 1.1

	Surface
Occupation du sol	1 000 ha
Forêt	257 ± 12
Bosquet	n.s.
Lande	91 ± 12
Autre végétation	29 ± 6
Improductif	51 ± 5
Eau	n.s.
Alpes-Maritimes	430



Le département : Alpes-Maritimes

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Non forêt	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	33 ± 6	–	40 ± 8
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.	16 ± 4	–	31 ± 8
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.	n.s.	–	37 ± 10
De 600 à 800 m	37 ± 10	83	n.s.	–	45 ± 11
De 800 à 1 000 m	39 ± 10	86	n.s.	–	45 ± 11
De 1 000 à 1 200 m	41 ± 10	78	n.s.	–	53 ± 11
De 1 200 à 1 600 m	58 ± 12	76	n.s.	–	76 ± 13
De 1 600 à 2 000 m	n.s.	n.s.	23 ± 6	–	50 ± 10
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	48 ± 5	–	54 ± 6
Alpes-Maritimes	257 ± 12	60	173 ± 12	–	430

Tableau 2.1

Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*		
	Total	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
257 ± 12	197 ± 15	197 ± 15	181 ± 15	181 ± 15	181 ± 15

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est nul et où le couvert est composé uniquement d'arbres non recensables.

Tableau 2.2

Toute la forêt	
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	19 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	73 ± 7
Toute la forêt publique	91 ± 8
Forêt privée	166 ± 13
Toutes propriétés	257 ± 12

Tableau 2.3

	Total
Couverture du sol	1 000 ha
Forêt fermée	204 ± 15
Forêt ouverte	54 ± 12
Peupleraie	–
Alpes-Maritimes	257 ± 12

Tableau 3.1

	Total
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	16 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	52 ± 8
Forêt publique	68 ± 8
Forêt privée	129 ± 14
Toutes propriétés	197 ± 15

Tableau 3.2

	Surface
Structure forestière	1 000 ha
Futaie régulière	86 ± 14
Futaie irrégulière	n.s.
Mélange de futaie et taillis	35 ± 9
Taillis	n.s.
Pas de structure	35 ± 10
Alpes-Maritimes	197 ± 15

Tableau 3.3

	Surface
Classe d'âge	1 000 ha
De 0 à 20 ans	–
De 20 à 40 ans	n.s.
De 40 à 60 ans	39 ± 11
De 60 à 80 ans	36 ± 9
De 80 à 100 ans	n.s.
De 100 à 140 ans	35 ± 10
De 140 à 200 ans	n.s.
Plus de 200 ans	n.s.
Âge non déterminé	n.s.
Alpes-Maritimes	197 ± 15

	Surface
Classe d'âge	1 000 ha
Moins de 40 ans	n.s.
Entre 40 et 100 ans	98 ± 15
Plus de 100 ans	57 ± 11
Âge non déterminé	n.s.
Alpes-Maritimes	197 ± 15

Tableau 3.4

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	45 ± 11	63 ± 13
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	33 ± 10
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	37 ± 10
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	36 ± 10
Alpes-Maritimes	16 ± 4	52 ± 8	68 ± 8	129 ± 14	197 ± 15

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plutôt difficile	16 ± 4	49 ± 8	65 ± 8	108 ± 14	173 ± 15
Alpes-Maritimes	16 ± 4	52 ± 8	68 ± 8	129 ± 14	197 ± 15

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe de pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 15 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 15 à 30 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 30 à 45 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	33 ± 9
De 45 à 60 %	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	44 ± 10
De 60 à 100 %	n.s.	31 ± 7	38 ± 8	46 ± 11	84 ± 14
Plus de 100 %	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Alpes-Maritimes	16 ± 4	52 ± 8	68 ± 8	129 ± 14	197 ± 15

Tableau 4.1

	Surface
Essence principale	1 000 ha
Chêne pubescent	37 ± 9
Chêne vert	n.s.
Hêtre	n.s.
Autres feuillus	n.s.
Tous feuillus	60 ± 12
Pin sylvestre	63 ± 13
Pin d'Alep	n.s.
Sapin pectiné	n.s.
Mélèze d'Europe	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	120 ± 15
Alpes-Maritimes	181 ± 15

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.2

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	15 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	<i>n.s.</i>	35 ± 8	<i>n.s.</i>	51 ± 8
Forêt publique	<i>n.s.</i>	41 ± 8	<i>n.s.</i>	66 ± 8
Forêt privée	33 ± 9	63 ± 13	<i>n.s.</i>	115 ± 14
Toutes propriétés	49 ± 11	103 ± 15	29 ± 9	181 ± 15

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mélangé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	15 ± 4
<i>Autre forêt publique</i>	32 ± 8	19 ± 6	51 ± 8
Forêt publique	38 ± 8	28 ± 6	66 ± 8
Forêt privée	72 ± 13	43 ± 11	115 ± 14
Toutes propriétés	110 ± 15	71 ± 12	181 ± 15

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Surface
Composition du peuplement	1 000 ha
Peuplements purs de feuillus	n.s.
Peuplements purs de conifères	83 ± 14
Mélange de chêne vert et de chêne pubescent	n.s.
Mélange de chêne pubescent et autres feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.
Mélange de pin sylvestre et de feuillus	n.s.
Mélange de pin d'Alep et de feuillus	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.
Alpes-Maritimes	181 ± 15

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

Classe de propriété	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	9 ± 3	165 ± 47
Forêt publique	10 ± 3	145 ± 37
Forêt privée	13 ± 3	104 ± 23
Toutes propriétés	23 ± 4	119 ± 19

Tableau 5.2

	Total
Essence	Mm ³
Chêne pubescent	2 ± 1
Chêne vert	n.s.
Hêtre	n.s.
Autres feuillus	1 ± 1
Tous feuillus	4 ± 1
Pin sylvestre	8 ± 2
Pin d'Alep	1 ± 1
Sapin pectiné	3 ± 2
Mélèze d'Europe	4 ± 2
Autres conifères	2 ± 1
Tous conifères	19 ± 4
Alpes-Maritimes	23 ± 4

Tableau 5.3

	Volume
Dimension des bois	Mm ³
Petit bois	6 ± 1
Moyen bois	13 ± 2
Gros bois	3 ± 1
Très gros bois	1 ± 1
Alpes-Maritimes	23 ± 4

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pubescent	1 ± 1	1 ± ε	n.s.	n.s.	2 ± 1
Chêne vert	n.s.	–	–	–	n.s.
Hêtre	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres feuillus	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	n.s.	1 ± 1
Tous feuillus	3 ± 1	1 ± ε	ε ± ε	n.s.	4 ± 1
Pin sylvestre	2 ± 1	6 ± 2	ε ± ε	n.s.	8 ± 2
Pin d'Alep	n.s.	1 ± ε	n.s.	n.s.	1 ± 1
Sapin pectiné	n.s.	2 ± 1	1 ± 1	n.s.	3 ± 2
Mélèze d'Europe	ε ± ε	2 ± 1	1 ± 1	1 ± ε	4 ± 2
Autres conifères	ε ± ε	1 ± 1	ε ± ε	n.s.	2 ± 1
Tous conifères	3 ± 1	12 ± 2	3 ± 1	1 ± 1	19 ± 4
Alpes-Maritimes	6 ± 1	13 ± 2	3 ± 1	1 ± 1	23 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.5

Structure forestière	Volume	
	total	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³	m ³ /ha
Futaie régulière	15 ± 4	172 ± 31
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	3 ± 1	86 ± 44
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	1 ± ε	14 ± 7
Alpes-Maritimes	23 ± 4	119 ± 19

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Structure forestière	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Futaie régulière	n.s.	6 ± 2	7 ± 2	8 ± 3	15 ± 4
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	3 ± 1
Taillis	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± ε
Alpes-Maritimes	n.s.	9 ± 3	10 ± 3	13 ± 3	23 ± 4

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Structure forestière	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Futaie régulière	n.s.	194 ± 64	166 ± 49	176 ± 40	172 ± 31
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	86 ± 44
Taillis	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	14 ± 7
Alpes-Maritimes	n.s.	165 ± 47	145 ± 37	104 ± 23	119 ± 19

Tableau 5.8

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
Peuplements purs de feuillus	n.s.	n.s.
Peuplements purs de conifères	12 ± 3	149 ± 30
Mélange de chêne vert et de chêne pubescent	n.s.	n.s.
Mélange de chêne pubescent et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pin sylvestre et de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pin d'Alep et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Alpes-Maritimes	23 ± 4	130 ± 20

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.9

Classe d'altitude	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.
De 600 à 800 m	n.s.	n.s.
De 800 à 1 000 m	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	3 ± 2	93 ± 56
De 1 200 à 1 600 m	8 ± 3	178 ± 49
De 1 600 à 2 000 m	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.
Alpes-Maritimes	23 ± 4	119 ± 19

Tableau 5.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2	7 ± 3
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	5 ± 2
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	4 ± 2
Alpes-Maritimes	n.s.	9 ± 3	10 ± 3	13 ± 3	23 ± 4

Tableau 5.11

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plutôt difficile	n.s.	8 ± 3	9 ± 3	11 ± 3	20 ± 4
Alpes-Maritimes	n.s.	9 ± 3	10 ± 3	13 ± 3	23 ± 4

Tableau 5.12

	Volume
Qualité des bois	Mm ³
Qualité 1	n.s.
Qualité 2	13 ± 3
Sous-total qualité bois d'œuvre*	13 ± 3
Qualité 3	10 ± 2
Total	23 ± 4

Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

Classe de propriété	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	Mm ³ /an
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	0,2 ± ε	3,0 ± 0,6
Forêt publique	0,2 ± ε	2,7 ± 0,5
Forêt privée	0,3 ± 0,1	2,2 ± 0,4
Toutes propriétés	0,5 ± 0,1	2,4 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.2

	Totale
Essence	Mm ³ /an
Chêne pubescent	ε ± ε
Chêne vert	n.s.
Hêtre	n.s.
Autres feuillus	0,1 ± ε
Tous feuillus	0,1 ± ε
Pin sylvestre	0,1 ± ε
Pin d'Alep	ε ± ε
Sapin pectiné	0,1 ± ε
Mélèze d'Europe	ε ± ε
Autres conifères	ε ± ε
Tous conifères	0,3 ± 0,1
Alpes-Maritimes	0,5 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.3

Dimension des bois	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Petit bois	0,2 ± ε	1,1 ± 0,2
Moyen bois	0,2 ± ε	1,1 ± 0,2
Gros bois	ε ± ε	0,2 ± 0,1
Très gros bois	ε ± ε	ε ± ε
Alpes-Maritimes	0,5 ± 0,1	2,4 ± 0,3

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an (ou m³/ha/an)

Tableau 6.4

	Production	
	total	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Futaie régulière	0,3 ± 0,1	3,0 ± 0,5
Futaie irrégulière	n.s.	n.s.
Mélange de futaie et taillis	0,1 ± ε	2,3 ± 1,1
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	ε ± ε	0,4 ± 0,3
Alpes-Maritimes	0,5 ± 0,1	2,4 ± 0,3

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte.

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.5

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplements purs de feuillus	n.s.	n.s.
Peuplements purs de conifères	0,2 ± 0,1	2,8 ± 0,5
Mélange de chêne vert et de chêne pubescent	n.s.	n.s.
Mélange de chêne pubescent et autres feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pin sylvestre et de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pin d'Alep et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus et de conifères	n.s.	n.s.
Mélanges de conifères	n.s.	n.s.
Alpes-Maritimes	0,5 ± 0,1	2,6 ± 0,3

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 6.6

Classe d'altitude	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.
De 200 à 400 m	n.s.	n.s.
De 400 à 600 m	n.s.	n.s.
De 600 à 800 m	n.s.	n.s.
De 800 à 1 000 m	n.s.	n.s.
De 1 000 à 1 200 m	0,1 ± ε	2,0 ± 1,1
De 1 200 à 1 600 m	0,2 ± ε	3,4 ± 0,8
De 1 600 à 2 000 m	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.
Alpes-Maritimes	0,5 ± 0,1	2,4 ± 0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε	0,1 ± ε
De 200 à 500 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
De 500 à 1 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
De 1 000 à 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 2 000 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	0,1 ± ε
Alpes-Maritimes	n.s.	0,2 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutôt facile	–	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plutôt difficile	n.s.	0,1 ± ε	0,2 ± ε	0,2 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Alpes-Maritimes	n.s.	0,2 ± ε	0,2 ± ε	0,3 ± 0,1	0,5 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 7.1

	Surface terrière à l'hectare
Classe de propriété	m ² /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	24,6 ± 5,1
Forêt publique	22,6 ± 4,3
Forêt privée	18,5 ± 3,2
Toutes propriétés	20,0 ± 2,6

Tableau 7.2

	Surface terrière à l'hectare
Essence	m ² /ha
Chêne pubescent	2,6 ± 0,9
Chêne vert	n.s.
Hêtre	n.s.
Autres feuillus	1,8 ± 0,6
Tous feuillus	5,3 ± 1,3
Pin sylvestre	7,4 ± 1,9
Pin d'Alep	1,0 ± 0,7
Sapin pectiné	2,1 ± 1,1
Mélèze d'Europe	2,6 ± 1,3
Autres conifères	1,6 ± 0,7
Tous conifères	14,7 ± 2,5
Alpes-Maritimes	20,0 ± 2,6

Tableau 8.1

Classe de propriété	Nombre de tiges	
	total millions de tiges	à l'hectare tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	40 ± 9	746 ± 148
Forêt publique	51 ± 13	743 ± 171
Forêt privée	79 ± 16	615 ± 110
Toutes propriétés	131 ± 21	656 ± 96

Tableau 8.2

Essence	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
Chêne pubescent	28 ± 9	138 ± 44
Chêne vert	9 ± 7	46 ± 35
Hêtre	n.s.	n.s.
Autres feuillus	27 ± 10	131 ± 47
Tous feuillus	67 ± 17	332 ± 78
Pin sylvestre	33 ± 9	173 ± 48
Pin d'Alep	n.s.	n.s.
Sapin pectiné	10 ± 7	51 ± 36
Mélèze d'Europe	8 ± 4	41 ± 22
Autres conifères	9 ± 3	44 ± 15
Tous conifères	63 ± 12	324 ± 58
Alpes-Maritimes	131 ± 21	656 ± 96

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Les résultats : 06 - Alpes-Maritimes

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

L'information grandeur nature